

Liberté Égalité Fraternité

COMMENT PRÉPARER SON ORIENTATION APRÈS LA 3°?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOISIR SON ORIENTATION Du:	Au:
Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre :	

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :** 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle (comprenant la 1^{re} année du cycle de trois ans conduisant à une spécialité du brevet national des métiers d'art), 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole. Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix d'orientation par ordre de préférence.

Après le conseil de classe
Connectez-vous pour consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.

DÉCOUVRIR LES FORMATIONS ET FORMULER SES DEMANDES

Du: Au:

Conseil de classe du 3^e trimestre/2^e semestre :

Avant le conseil de classe : formuler vos demandes
Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir les formations et formuler vos demandes
d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.

Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle (comprenant la 1^{re} année du cycle de trois ans conduisant à une spécialité du brevet national des métiers d'art), 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation et des capacités d'accueil de l'établissement demandé.

4 Après le conseil de classe : répondre à la proposition d'orientation Connectez-vous pour prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe et donner votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour décider de la suite à donner à votre démarche.

Pour l'admission dans un établissement à la rentrée prochaine, seules les demandes pour les formations en accord avec la décision d'orientation seront étudiées.

VOIR LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

Fin juin

Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le dans son nouvel établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



Liberté Égalité Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**



Utilisez ce compte:

1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT CA MARCHE?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**



Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.



Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



--

En ligne à l'adresse : assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au <u>0809 54 06 06</u> du lundi au vendredi de 8 h à 20 h (heure de Paris, prix d'un appel local)